



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23471
24 janvier 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU
REPRESENTANT ET DES REPRESENTANTS ADJOINT ET SUPPLEANT
DU VENEZUELA AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 9 janvier 1992 par le Ministre des affaires étrangères du Venezuela, attestant que M. Diego Arria a été nommé représentant du Venezuela au Conseil de sécurité, M. Victor Rodríguez représentant adjoint et Mlle María Eugenia Trujillo et M. Miguel Manrique représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.
